

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Circonscription de Villeurbanne 1  
PROCES-VERBAL du SECOND CONSEIL D'ECOLE

<b>ECOLE</b>	Ecole élémentaire Croix-Luizet 61 rue château Gaillard 69100 Villeurbanne
<b>Date</b>	Mardi 13 février 2024
<b>Commune</b>	Villeurbanne

**Participants**

**Enseignants :** M. GIORGI, Mme LETINOIS, Mme GOURLAY, Mme LEGAVRE, Mme CHOUZY, Mme MOREL, Mme JOLLY, Mme ZEGNA-RATA, Mme STUMPO, Mme BARNIER, M. LAMOUILLE, Mme STOETZEL

**Parents élus :** Mme TOUROUGUI, Mme JERRY, Mme EMPEREUR, Mme ZAHNA, Mme SADKI, Mme CHAVANT, Mme MJAHEB, Mme ROSSI

**Mairie :** Mme FORTAS, M. HAULAND GRONNEBERG, Mme BOUDOUH

**Périscolaire :** M. GORZALA

**Absents excusés**

Mme LAURENT, Mme BILLOUD, Mme PONTER, Mme GRATALOUP, Mme BERRA

**Ordre du jour**

- 1- Temps périscolaires
- 2- Cour de récréation
- 3- Travaux
- 4- Projets en cours
- 5- Méthode de Préoccupation Partagée (pHARe)
- 6- Progressions Cycle 2 et Cycle 3
- 7- Stages de réussite
- 8- Perspectives 2024-2025
- 9- Festivités de fin d'année
- 10- Prochain conseil d'école

## Rédaction du procès-verbal

### 1/ Temps périscolaires (annexes 1 à 4) :

M. GORZALA a introduit ce deuxième conseil d'école en faisant le point sur les temps périscolaires. Il a présenté notamment le projet Poudlard mené depuis le mois de janvier, fortement apprécié des enfants mais nécessitant un travail de préparation et une logistique conséquente. Il a par ailleurs annoncé que des préfets avaient été nommés pour veiller à ce que la parole des élèves soit entendue mais également pour qu'ils puissent être acteurs des différents projets à mener.

On évoquera notamment le travail de mutualisation du matériel sportif de ces dernières semaines réalisé avec l'équipe enseignante, celui en lien avec le Collectif Ananssé dans le cadre de l'école en transition, la reconduction des Olympiades sur le thème des Jeux Olympiques de Paris ou encore la préparation de la prochaine fête de l'école.

L'équipe périscolaire a été en partie renouvelée. Deux nouvelles animatrices ont été embauchées récemment pour combler certains départs. Le nombre d'animateurs demeure toutefois suffisant pour absorber de nouvelles inscriptions.

On observe justement une diminution du nombre d'élèves sur les temps d'accueil du matin et du soir mais une augmentation des effectifs sur le temps méridien qui nous préoccupe pour les futurs transferts lorsque nous réintégrerons nos bâtiments, rue Armand.

### 2/ Cour de récréation (annexes 5 à 7) :

Cela fait déjà six mois que nous occupons nos nouveaux locaux. Nous avons eu la volonté de nous approprier les lieux avant d'instaurer des règles de fonctionnement. L'un des points prioritaires était la mise en place d'un règlement commun avec le périscolaire pour l'intérieur des bâtiments. Nous nous sommes appuyés sur ce que nous avons élaboré l'année dernière en y apportant les modifications nécessaires.

Notre deuxième priorité concernait la cour de récréation. Cette dernière, utilisée sur divers temps et encadrée par des adultes différents nécessitait la création d'un cadre commun coconstruit avec les élèves et le personnel concerné. Nous avons donc décidé d'associer les 28 délégués de l'école à ce projet. Aussi, nous les avons conviés au mois de décembre dernier pour réfléchir aux règles à mettre en place aussi bien dans la cour que dans le local de rangement extérieur, très utilisé lors des récréations.

Nous sommes tombés d'accord sur différents points et avons mis en place un tout nouveau règlement extérieur qui sera relayé par les délégués au sein des classes mais aussi par les préfets lors des temps périscolaires. Ces nouvelles règles entreront en vigueur dès la rentrée du mois de mars.

Nous avons également questionné les enfants au sujet des zones de jeux dans la cour et réfléchi avec eux aux potentiels tracés au sol à aménager. Nous avons travaillé sur un plan que nous avons soumis à la municipalité ainsi qu'aux conseillers pédagogiques de la circonscription. Nous avons bon espoir que ces différents marquages au sol voient le jour au printemps.

### 3/ Travaux :

Le conseil d'école, initialement prévu avec la maternelle, a finalement été scindé en deux réunions. La première raison est liée aux festivités de fin d'année qui se feront finalement à deux dates distinctes pour des raisons organisationnelles.

## **ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

La deuxième est liée à l'avancée des travaux. La mairie a préféré informer les familles sur la progression de ces derniers lors du prochain conseil d'école prévu au mois de juin car elle aura davantage d'éléments à divulguer.

En ce qui concerne l'école provisoire, outre les tracés évoqués précédemment, les principales actions à venir concernent les préaux de la cour Est et de la cour Ouest. Selon les dernières informations en notre possession, ces préaux devraient être opérationnels au cours du mois de mars. Les entreprises concernées vont pouvoir avancer de manière significative au cours des prochaines vacances d'hiver. Une fois le travail terminé, les bases des piliers seront goudronnées car les graviers, déposés à titre provisoire, sont très accidentogènes.

Nous avons profité de ce conseil pour renouveler notre demande concernant l'installation d'une sonnerie d'école ainsi que la mise en place d'éclairages extérieurs qui nous font défaut à l'heure actuelle.

Par ailleurs, nous nous sommes permis de demander aux membres de l'APE une aide au financement d'un deuxième réfrigérateur que nous souhaiterions installer dans le bureau périscolaire au rez-de-chaussée (pour stocker plus facilement les paniers repas des enfants disposant d'un PAI ou encore les blocs de glace pour la bobologie du quotidien).

### **4/ Projets en cours :**

Longuement énumérés lors du premier conseil d'école, nous ne souhaitons pas revenir sur tous les projets dans lesquels l'école est engagée cette année. Malgré tout, nous tenions à faire le point sur notre partenariat avec le Collectif Ananssé dans le cadre de l'école en transition dans la mesure où ce projet tient une place prépondérante aussi bien en élémentaire qu'en maternelle.

Même si toutes les rencontres avec les familles n'ont pu voir le jour suite au renforcement du plan Vigipirate, il n'en demeure pas moins que les actions se poursuivent. Elles sont basées sur le partage de lettres entre les petits et les grands. Deux mascottes, construites lors des temps périscolaires, servent de support à cette correspondance. Ces échanges déboucheront sur un temps fort le 17 mai au cours duquel seront exposés les travaux des enfants.

Nous nous réunirons par ailleurs prochainement avec la mairie et les membres de cette association pour définir les perspectives de l'année scolaire à venir.

### **5/ Méthode de Préoccupation Partagée (annexe n°8) :**

Autre nouveauté qui a vu le jour cette année : l'engagement de l'école dans la lutte contre le harcèlement et la formation d'un grand nombre de personnes de l'équipe éducative à la Méthode de Préoccupation partagée.

Il s'agit de l'un des enjeux majeurs de nos écoles et de notre société en général. Le Ministère de l'Éducation Nationale a instauré dix heures d'enseignements obligatoires annuels pour lutter contre le harcèlement du CP à la Terminale. A ce titre, l'équipe enseignante s'est penchée sur les progressions en Education Morale et Civique afin d'y intégrer ces nouveaux éléments. La progression présentée lors du conseil symbolise le travail en équipe mené par les enseignants au service des apprentissages de nos élèves. Il a plusieurs objectifs :

- Eviter aux élèves de revoir plusieurs fois les mêmes choses.
- Permettre aux nouveaux enseignants de s'inscrire dans une dynamique d'école.
- Proposer à nos élèves un enseignement de qualité qui répond aux exigences des programmes en vigueur.

## ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

### **6/ Progressions cycle 2 et cycle 3 (annexe n°9) :**

Cette initiative en Education Morale et Civique nous a donné l'envie de retravailler les progressions dans les autres matières.

Nous allons donc nous pencher très prochainement sur la géographie, l'histoire et les sciences. Sans remettre en cause la liberté pédagogique, propre à chaque enseignant, la volonté est plutôt de s'inscrire dans un travail en équipe favorisant les apprentissages de nos élèves. Les enseignants, quelle que soit leur ancienneté, seront guidés annuellement, et surtout, sauront précisément ce que leurs élèves ont étudié au cours des années précédentes.

### **7/ Stages de réussite :**

Les travaux avançant et le déménagement étant derrière nous, il nous est possible d'organiser à nouveau des stages de réussite au sein de nos locaux pendant les vacances scolaires.

Lors de la première semaine des vacances, des stages seront organisés au cours de cinq matinées pour un total de quinze heures. Mme LEGAVRE encadrera un groupe de six enfants de cycle 2 et Mme ZEGNA-RATA, un groupe de huit enfants de cycle 3 pour revoir en petits groupes des notions dont l'acquisition demeure fragile chez certains.

D'autres stages seront organisés lors des prochaines vacances de printemps et d'été afin d'offrir cette opportunité à un nombre plus conséquent d'élèves.

### **8/ Perspectives 2023-2024 :**

Même si nous ne sommes pas encore en mesure de dévoiler le visage de la future équipe pédagogique, nous demeurons confiants par rapport à la possible stabilité de cette dernière.

La principale information réside dans les effectifs et par conséquent le nombre de classes. Nous observons depuis plusieurs années une baisse considérable du nombre de nos élèves et sommes passés en dessous du seuil de fermeture de classe. Nous devrions passer officiellement de quatorze à treize classes (auxquelles s'ajoutera notre dispositif ULIS TFA). Nous étudierons les constitutions des classes en équipe lorsque nous aurons une idée plus précise de nos effectifs au mois de juin.

### **9/ Festivités de fin d'année (annexes 10 et 11) :**

Comme évoqué précédemment, les Olympiades seront reconduites au printemps 2024. Là encore, l'idée de co-construction de l'évènement avec les élèves constitue l'une de nos priorités. Sur les dix ambassadeurs de l'année dernière, cinq sont partis au collège et ont été remplacés par des CM1.

Deux réunions ont déjà été organisées avec nos ambassadeurs pour recenser les activités qui ont connu du succès l'année dernière et définir celles que nous retiendrons pour cette année.

Dans les grandes lignes, cet évènement devrait être organisé au cours de deux matinées à la fin du mois de mai. Nous devrions une nouvelle fois constituer une trentaine d'équipes qui s'opposeront autour de huit activités dont les règles seront définies par nos ambassadeurs.

Concernant la fête de l'école, nous avons décidé avec Mme BESSON d'organiser deux moments forts. Un en élémentaire le 14 juin et un autre en maternelle le 21 juin. La taille de nos cours nous a poussés à revoir notre organisation. Outre le manque d'espace pour

## ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

accueillir un public nombreux, nous nous sommes également questionnés par rapport au temps nécessaire pour mettre en scène les productions de plus de vingt classes. Au final, nous nous sommes voulus pragmatiques et avons préféré organiser cela chacun de notre côté.

Pour l'élémentaire, nous avons fait une demande d'occupation du square du Château qui vient tout juste d'être validée par la mairie. Nous disposerons donc d'un espace conséquent pour accueillir les familles. Une demande de prêt de matériel a déjà été effectuée et nous espérons qu'une scène soit mise à notre disposition comme l'année dernière.

Nous avons convenu avec les parents élus, le soir du conseil, de nous réunir le 21 mars afin de dessiner avec eux les contours de notre fête de l'école.

### **10/ Prochain conseil d'école :**

Notre prochain d'école se tiendra le 18 juin prochain et sera organisé conjointement avec la maternelle.

Des membres de la mairie nous feront part des avancées des travaux et des délais nécessaires à leur mise en œuvre.

**Paulien CHOUZY (secrétaire de séance)**

**Julien GIORGI (directeur d'école)**

**Date : 15 février 2024**

**Date : 15 février 2024**

**Signature**



**Signature**



Annexe 1 :

villeurbaine

POUDLARD

PERISCOLAIRE CROIX-LUIZET  
2023 - 2024

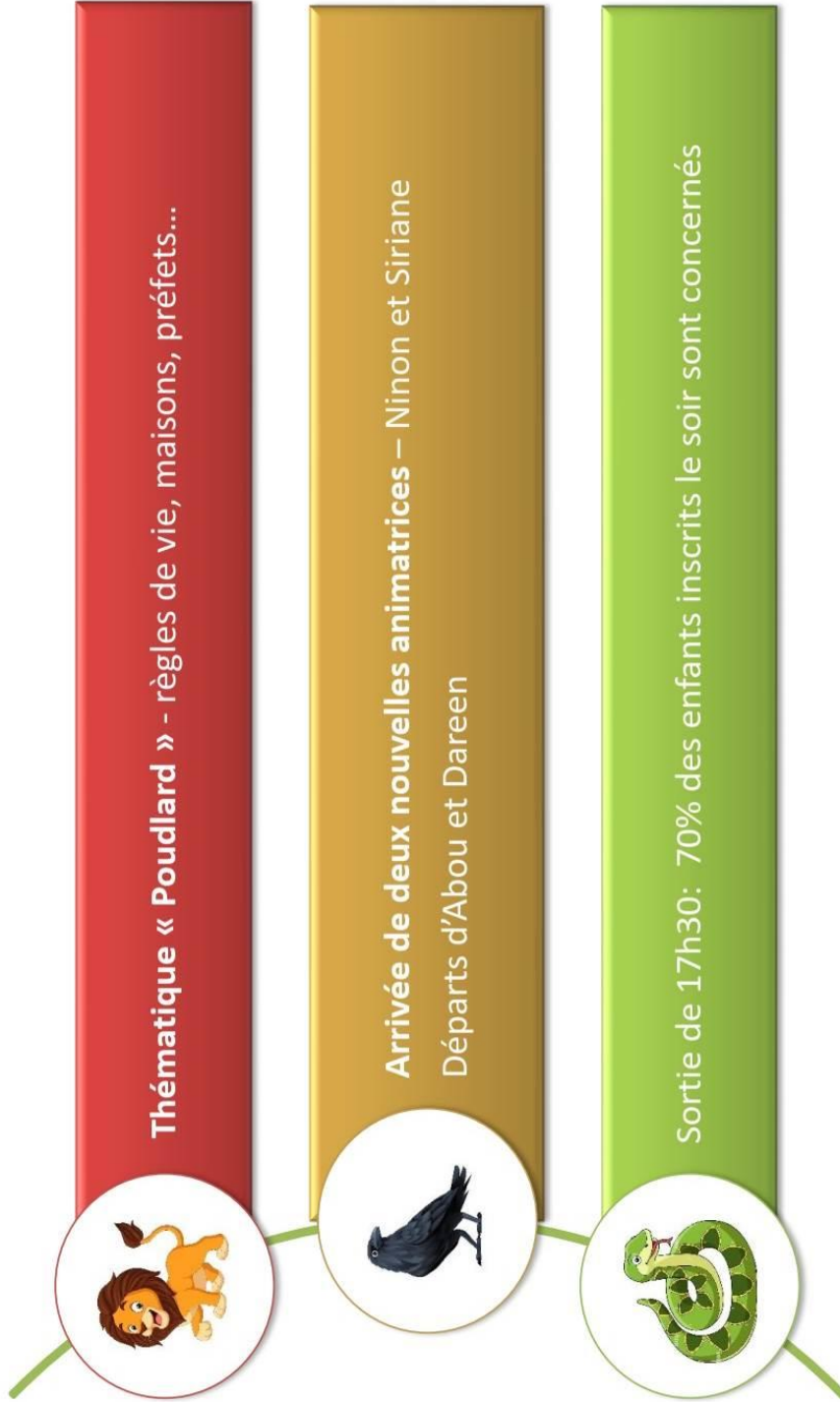
Conseil d'école n°2

ELEMENTAIRE



Annexe 2 :

## Les changements sur cette période



Annexe 3 :



## EFFECTIFS ET FONCTIONNEMENT

MATIN	MIDI	SOIRS	MERCREDIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 enfants</li> <li>• 1 adjointe + 1 animateur</li> <li>• Activités calmes en salle polyvalente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 220 enfants</li> <li>• 7 groupes de transfert, rotation toutes les semaines</li> <li>• Choix entre 2 lieux d'activités pour chaque groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 105 enfants</li> <li>• 5 groupes d'aide aux leçons + 3 activités les lundis et jeudis</li> <li>• 2 interventions extérieures avec l'ASUL: Cirque et jeux de réflexion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 enfants</li> <li>• 4 groupes pratiquant 2 activités par matinée</li> <li>• Sorties de l'école régulièrement (plantation d'arbre à la feyssine, lombricomposteur à la doua)...</li> </ul>



Annexe 4 :

**PROJETS EN COURS**



Annexe 5 :

**CROIX-LUIZET 2023-2024**  
**LISTE DES ELEVES DELEGUES**

Classes	Délégués	
CP A Mme Billoud / Mme Gourlay	Innaya	Imed
CP B Mme Grataloup	Anna	Lina
CP-CE1 Mme Barnier	Ayoub	Roki
CE1 A Mme Legavre	Kahil	Maïlys
CE1 B Mme Chouzy	Elyne	Kylian
CE1 C Mme Morel	Zoé	Kalen
CE2 A Mme Letinois	Sofia	Eliot
CE2 B Mme Ponter	Sandro	Margot
CE2 C Mme Jolly	Romane	Raphaël
CM1-CM2 A M. Lamouille	Mona	Imrane
CM1-CM2 B Mme Laurent	Malo	Dahlia
CM1-CM2 C Mme Zegna-Rata	Myriam	Louay
CM1-CM2 D Mme Stumpo	Youcef	Anna
CM1-CM2 E Mme Berra / Mme Liarsou	Dahlya	Aissatou

## REGLES DE LA COUR DE RECREATION

- Pas de ballon ni de course dans la zone calme
- Aucun objet (ballon ou autre) ne doit être lancé contre les bâtiments
- Seuls les jeux du local extérieur peuvent être utilisés en récréation

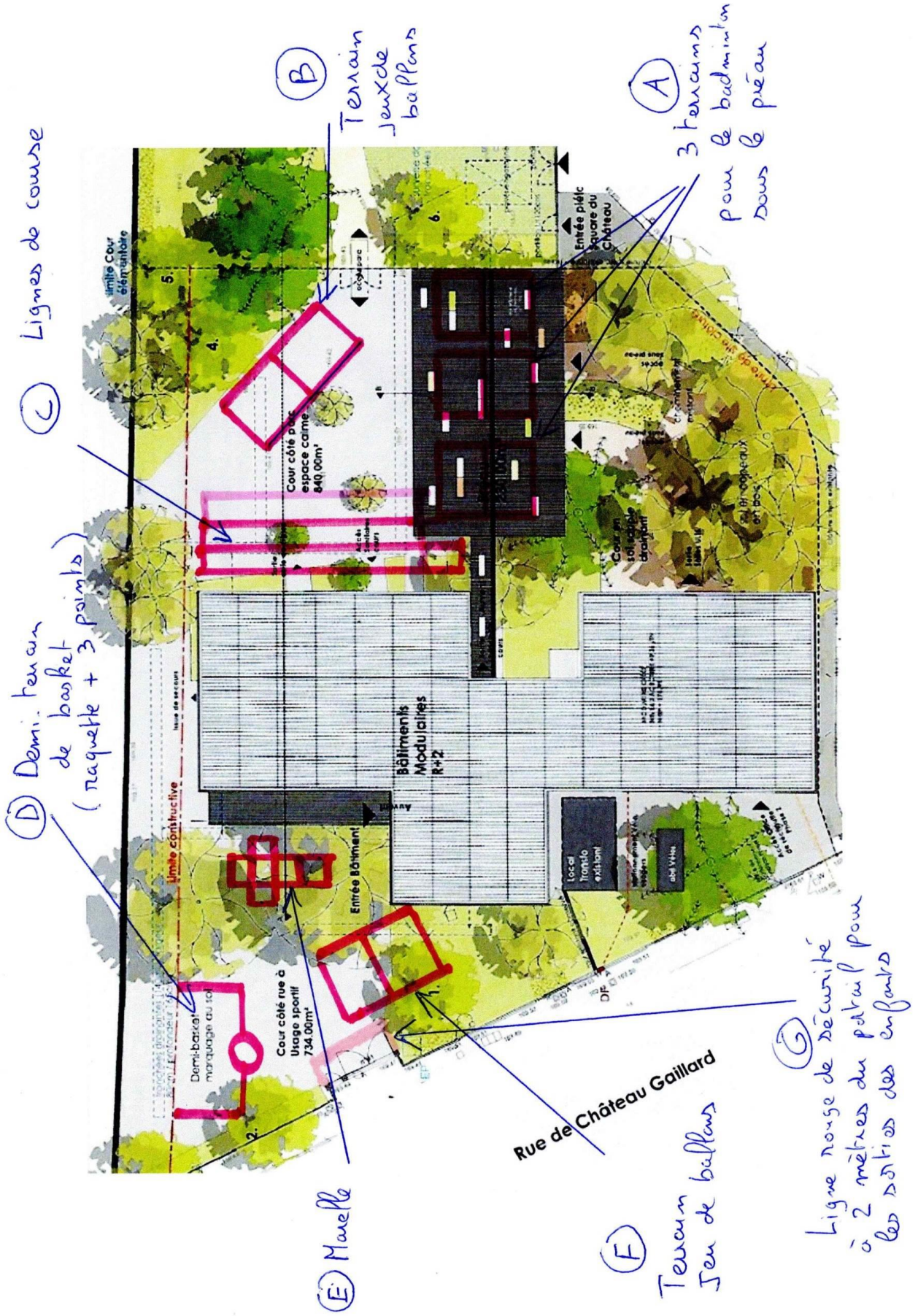
### LOCAL DE RANGEMENT

- Seuls les élèves de service peuvent y entrer
- Rangement entre chaque récréation (excepté pour les terrains de badminton)
- Chaque objet emprunté doit être rangé à son emplacement après utilisation
- Le dernier groupe s'assure que tout soit rangé et referme le local à clé

### JEUX

- Aucun jeu au pied n'est accepté
- Les ballons en mousse ne peuvent être sortis que par temps sec
- Trois terrains de badminton au maximum peuvent être installés (sous le préau)
- Le port du casque est obligatoire sur les monocycles

Annexe 7:



Annexe 8 :

## Méthode de Préoccupation Partagée / Dispositif pHARE

### Formation

Formation de l'ensemble des enseignants, de deux AESH ainsi que des responsables de l'équipe périscolaire en novembre 2023 réalisée par un conseiller pédagogique de notre circonscription.

### Equipe ressource

- Enseignants : Mme Grataloup, Mme Stumpo, Mme Morel, Mme Ponter et M. Lamouille
- AESH / Périscolaire : Mme Meziani et M. Boufnar

### Protocole

1. Entretien avec les parents de l'élève cible et détail des actions à mener
2. Choix de deux responsables parmi l'équipe ressource
3. Entretiens avec l'élève cible et les intimidateurs présumés (deux entretiens dans un délai de quinze jours)
4. Bilan avec la famille

### Quelques chiffres

- 4 élèves suivis depuis décembre
- Plus de 20 entretiens réalisés par des membres de l'équipe ressource
- 3 situations résolues et 1 en cours

**ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Annexe 9 :

	<b>Période 1</b>	<b>Période 2</b>	<b>Période 3</b>	<b>Période 4</b>	<b>Période 5</b>
<b>CP</b>	Règles de classe et de l'école Les 5 sens	Messages clairs Elections des délégués	Droits et devoirs Le consentement	Règles élémentaires d'hygiène Intérêt général et particulier	Symboles de la République La différence
<b>CE1</b>	Règles de classe et de l'école Messages clairs	Les droits de l'enfant Elections des délégués	Valeurs et symboles de la République Les émotions	Les mots et les maux du harcèlement L'information et les médias	L'égalité fille / garçon Le handicap
<b>CE2</b>	Règles de classe et de l'école Vocabulaire des sentiments et des émotions	L'empathie Elections des délégués	La discrimination Permis piéton	Bâtiments publics Organisation territoriale	Stop au harcèlement Sensibilisation aux gestes de premiers secours
<b>CM</b> Année A	Règles de classe et de l'école Liberté / Egalité / Fraternité	Droits de l'homme / Droits de l'enfant Elections des délégués	Education aux médias et à l'information Les libertés	Règles élémentaires de sécurité routière	Effets du numérique Sphère privée et sphère publique
<b>CM</b> Année B	Règles de classe et de l'école Laïcité	Être victime de racisme Elections des délégués	Préjugés et stéréotypes Solidarité / Rôle des associations	Protéger / Alerter / Secourir	Les réseaux sociaux Une photo c'est perso

Annexe 10:

**OLYMPIADES 2024**  
**Liste des élèves ambassadeurs**

<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Djamila	Ritej
Luca	Islem
Alix	Anas
Malak	Danyl
Nassim	Anissa

Annexe 11:

